

la législature soient parfaitement justes et équitables dans ces clauses, (citées au rapport) les fils de cultivateurs et autres personnes s'emparent des terres aussitôt qu'elles sont arpentées et traversées par un chemin de colonisation, puis ils les exploitent en *squatters*, en sorte que l'émigrant, lorsqu'il demande un octroi gratuit, est *de facto* privé des avantages que devrait lui accorder la province," ce qui augmente son mécontentement. Il se considère, comme cela est arrivé bien des fois, la dupe de promesses spécieuses, et il part pour les Etats-Unis.

Ces faits sont consignés dans des rapports officiels, mais ils existent encore et constituent un obstacle sérieux à la colonisation du pays, aujourd'hui comme à l'époque où fut rédigé le rapport en question.

Je recommande d'autant plus l'établissement d'un bon système d'octrois gratuits, que la solution de cette question agitée depuis longtemps, est absolument essentielle au développement de l'immigration, ainsi que le prouve l'expérience de plusieurs années.

Ce système devrait ainsi être combiné avec une bonne loi de premier établissement, (*homestead law*) ; mais je ne saurais dire jusqu'à quel point de nouvelles lois seraient applicables avec le système actuel de crédit qui a mis des étendues considérables de terres en la possession de particuliers.

L'opinion publique demande de plus en plus qu'on accorde gratuitement des terres aux colons, mais il ne suffit pas de constater tous les ans, dans les rapports officiels, cette vérité dont les rapports de l'an dernier donnent une nouvelle preuve. Toutefois, j'ai été heureux de voir mon opinion appuyée par votre rapport de 1865, dans lequel vous faites judicieusement observer que " les Etats-Unis ont, sur notre pays, l'incontestable avantage d'offrir un champ beaucoup plus vaste à la main-d'œuvre, etc, etc." Je ne saurais donc trop insister sur l'urgente nécessité d'étendre notre système d'octrois gratuits, si nous voulons retenir parmi nous une juste proportion des émigrants qui débarquent au Canada.

Vous observerez que " l'accomplissement prochain de la Confédération a été accepté comme une raison suffisante pour ne pas presser des améliorations qui ne pourront être mises en pratique avant l'inauguration du nouveau système." Mais cet " accomplissement prochain " est devenu un " fait accompli," et dans le nouveau système politique, l'émigration devra s'appliquer au développement de toutes nos ressources ; je dirai plus, c'est que l'agriculture et l'émigration devront être deux parties essentielles de nos nouvelles institutions. Je suis persuadé que la loi actuelle, déjà ancienne, devra être amendée de manière à réaliser des améliorations considérables, si nous voulons faire concurrence aux Etats-Unis. J'ai un peu insisté sur ces améliorations parce qu'elles sont, je crois, d'une nécessité urgente, et tous les faits qui viennent successivement à ma connaissance me confirment de plus en plus dans cette opinion.

L'opinion publique en Angleterre doit nécessairement être préoccupée de ces faits que les Etats-Unis offrent plus d'avantages à l'émigrant, que leur gouvernement cède ses terres sans même exiger un prix suffisant pour couvrir les frais d'arpentage, etc, etc. Pour réussir, nous devons offrir les mêmes avantages ou, sans cela, nous résigner à ne voir parmi nous qu'une émigration tout-à-fait insuffisante en proportion des ressources et des besoins du pays.

Mais ce n'est pas seulement au Canada que l'absence d'un bon système d'octrois gratuits nous est préjudiciable. M. Dixon, notre agent en Angleterre, écrit que tous les émigrants commencent par lui demander s'ils peuvent obtenir des concessions gratuites au Canada comme en Australie, et que si notre système à notre égard était mieux défini, nous verrions arriver au Canada un plus grand nombre et une meilleure classe d'émigrants. Dans une lettre plus récente, il dit que les émigrants trouvent que le gouvernement des Etats-Unis agit beaucoup plus libéralement que nous à leur égard.

Il ne faut pas oublier que, dans le Royaume-Uni, les agents de la Société Américaine d'Emigration proclament, et avec une certaine raison, que les Etats-Unis, avec leur système d'octrois gratuits et leur *homestead law*, offrent beaucoup plus d'avantages aux émigrants que le Canada. Aucun argument n'est plus propre à convaincre les émigrants.

Leur louable ambition est de devenir propriétaires, et ils se dirigeront du côté où ils trouveront les conditions les plus avantageuses à cette fin.

C'est ainsi que, même en Angleterre, nous laissons tout l'avantage aux agents américains.